

**Zeitschrift:** Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité international de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1951)  
  
**Rubrik:** Grèce

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SECONDE PARTIE

---

Conformément au plan suivi pour les précédents rapports annuels, nous examinerons, dans cette seconde partie, l'action humanitaire du CICR à l'occasion des conflits locaux survenus depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

### GRÈCE <sup>1</sup>

Le programme d'assistance aux victimes des troubles en Grèce, dont il a été précédemment fait mention, s'est poursuivi en 1951 grâce à un nouveau crédit de 97.000 francs attribué par le CICR au moyen de ses ressources propres et de dons en espèces reçus de l'extérieur. En 1951, la délégation du CICR en Grèce a distribué plus de 85 tonnes de secours vestimentaires, alimentaires et pharmaceutiques, représentant une valeur de près de 240.000 francs. Cinq tonnes de riz expédiées en septembre ont été réservées aux enfants et à quelques adultes malades.

Les délégués du CICR ont, en outre, visité, comme les années précédentes, les camps d'internés et les prisons et y ont distribué des secours.

Ayant appris que les troupes en lutte avec l'armée gouvernementale hellénique avaient fait des prisonniers, le CICR chercha à prendre contact avec les dirigeants de ces troupes. Il y réussit et, grâce à son entremise, des milliers de personnes de même

---

<sup>1</sup> En ce qui concerne le rapatriement des enfants grecs, voir, ci-dessus, p. 49.

famille, dispersées entre la Grèce et les pays voisins, purent échanger des nouvelles.

A la demande de la Croix-Rouge hellénique, le CICR s'occupa aussi du regroupement de ces familles en intervenant auprès des Croix-Rouges des pays intéressés. Il chercha aussi l'appui de ces mêmes Croix-Rouges en faveur des ex-militaires grecs qui, sans figurer sur des listes, pouvaient néanmoins se trouver dans l'un ou l'autre des pays visés et souhaiter retourner en Grèce.

#### PALESTINE — PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Durant le premier semestre de 1951, le CICR maintint sans changement sa représentation dans le Proche et le Moyen-Orient. Ses délégations au Caire, à Beyrouth, Jérusalem et Tel-Aviv continuèrent leur œuvre d'assistance dans des contrées où, en dépit de l'armistice, la situation restait anormale. Les lignes de démarcation, en effet, pour ne plus être des lignes de front, n'en constituaient pas moins des frontières impénétrables.

Il fut souvent difficile d'agir en faveur des internés civils en territoire israélien, des « infiltrés » arabes notamment.

En Jordanie, 30 civils capturés durant cette période purent être régulièrement visités et recevoir des colis ; 23 d'entre eux furent rapatriés en Israël par les soins du CICR.

Dans l'ensemble, les 4 délégations du CICR ont continué à servir d'intermédiaires neutres pour le rapatriement et le transfert des personnes désireuses de rejoindre leur famille. Le total des personnes rapatriées et transférées s'élève, pour le premier semestre de 1951, à 157. Les délégués du CICR ont transmis durant cette période 16.894 messages familiaux et 468 demandes d'enquêtes sur lesquelles elles ont obtenu 302 réponses.

Quant aux secours, les délégations du CICR ont assuré l'acheminement d'environ 1800 kilos de vêtements usagés, destinés à des réfugiés arabes ou à des prisonniers de guerre et à des prisonniers civils. Elles ont continué d'organiser le ravitaillement des institutions charitables de Jérusalem (Nouvelle-Ville). C'est ainsi qu'au cours de ces 6 mois, 25.000 kg. de vivres